Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 avril 2026

Avignon : la polémique enfle autour du salon ‘Univers du chiot & chaton’



Prévu les 4 et 5 avril au Parc Expo d’Avignon, le salon ‘Univers du chiot & chaton‘ à Avignon suscite une vive contestation de l’association PAZ. En toile de fond : la question de la marchandisation animale, dans un pays qui détient déjà le triste record des abandons en Europe.

À quelques jours de l’ouverture du salon au Parc Expo, la controverse s’installe dans le paysage avignonnais. L’association Projet Animaux Zoopolis dénonce un événement qu’elle juge scandaleux, appelant la municipalité d’Avignon et son nouveau maire, Olivier Galzi, à ne plus accueillir ce type de manifestations dans des équipements publics.

Une mobilisation à la veille de l’événement

Le Parc des expositions, exploité par Avignon Tourisme pour le compte de la ville, devient ainsi l’épicentre d’un débat plus large : celui de la place des animaux dans les circuits commerciaux. Au cœur des critiques : exposer et vendre des animaux dans un salon reviendrait à les assimiler à des biens de consommation. « Une galerie commerciale du vivant », résume l’association, qui dénonce un modèle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 avril 2026

favorisant les achats impulsifs.



Copyright Facco Odoxa

La protection animale

Selon les données de la Société protectrice des animaux, plus de 200 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année en France, un niveau qui place le pays parmi les plus touchés en Europe. Dans le même temps, environ 38 000 animaux n'ont pu être pris en charge faute de place dans les refuges.

Une législation contournée ?

Désormais, la loi du 30 novembre 2021 impose un certificat d'engagement et de connaissance, signé au moins sept jours avant l'acquisition d'un animal, afin de limiter les achats impulsifs. Mais selon PAZ, certains salons contourneraient l'esprit du texte, notamment par des certificats antidatés ou délivrés dans des conditions discutables.

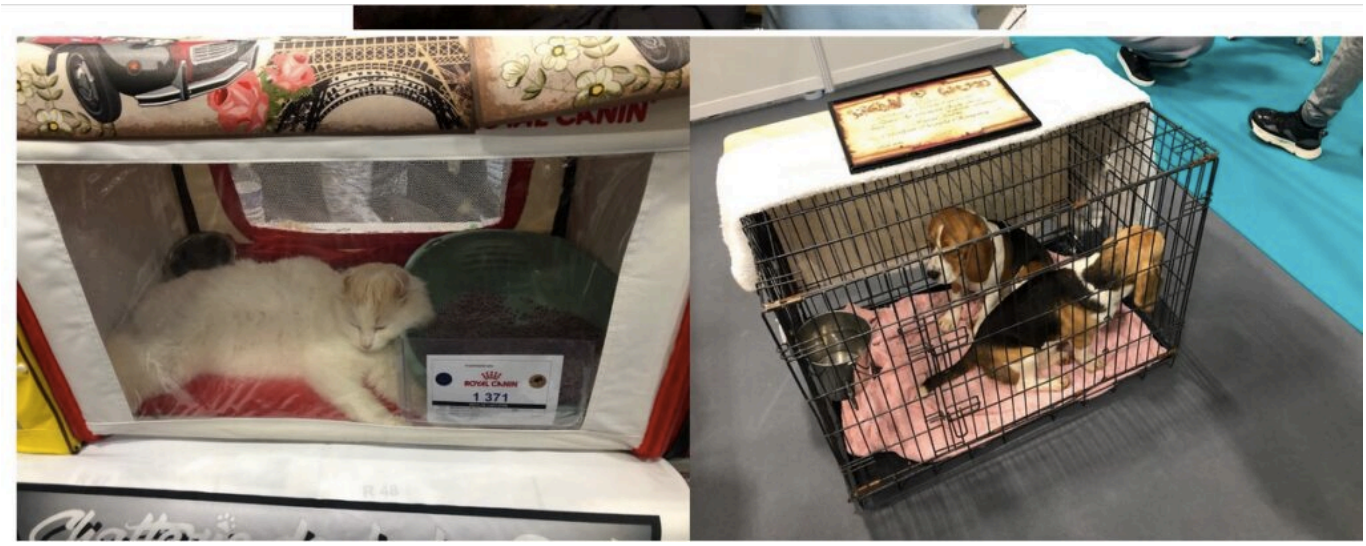
Avignon face à un choix politique

L'association interpelle directement la municipalité, demandant au maire de suivre l'exemple de certaines collectivités. À Toulouse, par exemple, la métropole a acté la fin des salons animaliers commerciaux dans ses équipements publics à partir de 2027. À Avignon, aucune décision n'a pour l'heure été annoncée. Mais la tenue de cet événement dans un équipement municipal pose la question de la responsabilité des collectivités au vu de ces pratiques commerciales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 avril 2026



Copyright PAZ

La fin des salons animaliers ?

« Les salons constituent une vitrine pour un business basé sur la marchandisation des animaux souligne Amandine Sanvisens, co-fondatrice de Paz. Rappelons qu'un salon, c'est un peu une galerie commerciale qui invite au lèche-vitrine en marchandisant les animaux et en les présentant comme des objets de collection (couleurs, tailles, races…). Pendant ce temps, la France est toujours le premier pays en matière d'abandon avec ses refuges plein à craquer. Les animaux ne sont pas des marchandises ni des attractions à exhiber dans un salon. Provoquer des envies d'acheter des animaux de compagnie alors que la France est le premier pays en termes d'abandon est choquant ! »

Les chiffres de la polémique

200 000 : nombre de chiens et chats abandonnés chaque année en France (SPA) ; 38 000 : animaux non pris en charge faute de place en refuge ; 4 et 5 avril 2026 : dates du salon au Parc Expo d'Avignon ; 7 jours : délai légal obligatoire entre la signature du certificat d'engagement et l'acquisition d'un animal (loi de 2021) ; 2015 : reconnaissance de l'animal comme 'être vivant doué de sensibilité' dans le Code civil ; 2027 : échéance fixée par Toulouse pour interdire les salons animaliers commerciaux dans ses équipements publics.

Le juteux marché des animaux de compagnie

Le marché français des animaux de compagnie pèse 6,8 milliards d'euros et poursuit sa croissance, porté notamment par l'essor des chats, dont la population a progressé de 30 % en dix ans pour atteindre 16,6 millions**.** Les dépenses restent dominées par l'alimentation, un secteur largement contrôlé par les géants Mars Incorporated (Royal Canin, Pedigree, Whiskas) et Nestlé (Friskies, Felix, Purina), qui concentrent l'essentiel de la production en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 avril 2026



Copyright Freepik

La PAZ

Fondée en 2017, PAZ (Projet Animaux Zoopolis) se donne pour mission de défendre les intérêts des animaux, sans distinction d'espèces. Les avancées initiées par PAZ ici. En finir avec les salons animaliers ici.

« Nous menons plusieurs campagnes visant la sortie de captivité animale (ici), rappelle Amandine Sanvisens. Nous avons porté avec détermination et persévérance la demande d'interdiction des animaux dans les cirques (participation aux travaux ministériels du Ministère de l'Écologie depuis 2019, auditions pour la proposition de loi par les rapporteurs du texte), échanges et concertations sur de nombreux dossiers avec des mairies (Rennes, Annecy, Marseille, Montpellier, Lille, Nantes, Saint-Étienne, Nancy…). »

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !